

Relief

Ville de Coaticook

Journal mensuel | Édition nº 5 | Été 2009 | ville.coaticook.qc.ca



Photo : Stéphanie Chouinard

Sommaire



Monsieur Bertrand Lamoureux | Maire

Entre maire et monde

Chères citoyennes et chers citoyens,

Que ferez-vous de votre été? Vous profiterez probablement des vacances pour partir à l'extérieur de la ville quelques jours, sinon songez à tous les beaux événements qui se passeront dans notre belle ville pendant la saison chaude!

La saison de golf est arrivée et le classique de golf du maire a eu lieu encore cette année au Club de Golf de Coaticook, sous un ciel chancelant, mais avec une température parfaite pour la pratique de ce sport. L'événement s'est déroulé dans la joie et la saine compétition.

Les organismes sportifs ainsi que les institutions pour la jeunesse de la région sont les principales causes soutenues par ce rassemblement. Merci à tous les citoyens qui y participent en grand nombre, et ce, année après année!

Votre opinion et votre participation nous sont précieuses quant aux différents sujets et activités proposés pour améliorer le développement de notre municipalité. En lien avec l'étude de marché SAINE, la communauté réclamait un CPC agrandi, qu'on a vu se réaliser en peu de temps!

Par le biais du Relief, nous pouvons offrir une tribune à ceux et celles qui souhaitent partager leurs convictions avec les autres citoyens de la ville. N'hésitez donc pas à commenter différents sujets qui vous tiennent à coeur!

Vous pouvez nous téléphoner au 819.849.2721 ou nous écrire à cette adresse courriel : commentaires@ville.coaticook.qc.ca

Je profite de cette édition pour vous mentionner que les collaborateurs du journal le Relief prendront une petite pause en juillet et août en raison des vacances d'été.

Nous vous reviendrons en grande forme dès septembre!



Stéphanie Chouinard
Rédactrice | Relief
stephaniechouinard@ville.coaticook.qc.ca

Terroir, économie et tourisme vert

Le lancement de la saison touristique 2009 a eu lieu à St-Venant de Paquette où un Richard Séguin des plus serviable a gentiment prêté main-forte à l'organisatrice, Julie Sage, pour installer l'équipement technique. En cette journée tempérée et ensoleillée, les marchands, les producteurs et les promoteurs locaux s'y sont réunis pour présenter leurs produits ou leurs événements. Il est évident que notre région a tout ce qu'il faut pour plaire aux épicuriens d'ici et d'ailleurs!

Le Relief vous a concocté un calendrier avec un grand nombre d'évènements qui auront lieu à Coaticook et les environs. Ce calendrier non exhaustif se veut avant tout un outil pour vous permettre de prévoir votre été. Vous le trouverez en page 6.

Cet été, sortir la famille pour faire des activités hors de la ville s'avère dispendieux? Et bien, profitez-en pour leur faire connaître les attraits de la région. Il faut dire que depuis quelques années, les changements majeurs survenus sur le plan touristique ont suscité le bonheur de milliers de touristes qui viennent déguster les produits du terroir, visiter nos sites enchanteurs et se reposer dans un endroit inspirant la détente. Les citoyens, pourtant témoins de ces changements, en profitent rarement. Pris dans le train-train quotidien, ils ne prennent pas le temps de redécouvrir les alentours, et de tirer parti de l'environnement qui les entoure. Allez! Venez rejoindre les rangs des écotouristes en faisant vos sorties à pied, en vélo ou en canot!

Si vous êtes à la recherche d'une activité peu onéreuse pour toute la famille, pensez aux visites chez les agriculteurs, en plus d'être abordables, elles représentent un gage de découvertes formidables. Une brochure complète intitulée « Charmes et saveurs de la Vallée » est disponible à l'Hôtel de Ville et pour les citoyens informatisés, je vous suggère de visiter le site Internet suivant : produitsdelaferme.com

Pour inciter les voyageurs à venir visiter nos attraits, on retrouve différentes promotions et forfaits attrayants. Je vous invite à en profiter en vous fournissant un lien Internet intéressant vers des coupons imprimables qui se trouvent aussi dans la brochure mentionnée ci-haut : www.tourismecoaticook.qc.ca/fr/rabais

Il n'y a pas seulement le paysage coaticookois qui change, les habitudes de consommation des citoyens aussi! La mise en place de la politique environnementale, efficacement menée par le conseiller Charles Poulin, apportera des solutions tangibles et faciles à mettre en application pour tous les citoyennes et les citoyens. Afin de garder le cap vers un tourisme écologique, je vous présente en page 7, un mode d'emploi pour être un bon écotouriste.

Passez donc un bel été, on se revoit en septembre, à temps pour les élections municipales!





Monsieur Charles Poulin

Conseiller aux dossiers reliés à l'environnement et à Hydro-Coaticook

Journée « J'apporte mon sac »

Le 21 juin prochain se tiendra la journée « J'apporte mon sac », dans notre ville. Il s'agit de l'aboutissement concret de la réunion de consultation publique du 30 mars. Voici les mesures qui vous sont proposées sous la direction de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région de Coaticook :

- Des sacs réutilisables seront disponibles en consigne dans certains commerces de la ville : même principe que lorsque vous rapportez vos bouteilles chez le commerçant, vous donnerez 2,00 $ pour un sac et si vous le retournez, on vous rendra 2,00 $. Ces sacs viennent de restants de tissus de l'industrie Codet, fabriqués pour le Centre d'Action Bénévole (CAB) par des étudiants de la Polyvalente La Frontalière sous la supervision des Filles d'Isabelle. Quelle concertation!
- Les commerçants seront visités par l'écoconseiller pour leur recommander de faire la demande au client à savoir s'il a besoin d'un sac écologique au lieu d'emballer ses achats automatiquement avec un sac de plastique.
- Des autocollants seront distribués afin d'identifier les items déjà payés. Ils arboreront un logo conçu par le CAB.
- De l'affichage sera installé dans notre ville afin de rappeler aux consommateurs de ne pas oublier les sacs réutilisables dans la voiture.

Ces initiatives, tout à fait novatrices, sont le fruit de la concertation de tous les secteurs de notre communauté et je félicite tous les acteurs pour leur leadership. Au tour à la population de participer à la réduction de l'utilisation des sacs de plastique!

Politique environnementale

Le 9 juin dernier se tenait la consultation publique afin de faire des propositions au conseil municipal sur les orientations à prendre pour le dossier de l'environnement. Nous tenons à remercier celles et ceux qui ont participé à cet exercice démocratique. Nous saurons utiliser ces recommandations lors de l'élaboration de la nouvelle politique environnementale. Vous savez ce que je vais faire cet été!

Cette politique environnementale est nécessaire afin de cibler les actions prioritaires de notre ville : modification de règlements, planification budgétaire, développement de partenariat, etc. Sans politique claire, ce qui risque de primer, c'est la gestion du « premier arrivé, premier servi » et également de « celui qui cri le plus fort ». Pour une gestion efficace de nos ressources humaines et financières limitées et pour garder le contrôle sur nos taxes, nous devons agir pour le long terme, selon un plan clair.



Madame Madeleine Drolet

Conseillère aux dossiers reliés à la culture et à l'urbanisme

Tourisme Coaticook | 819.849.6669

C'est le temps de préparer vos vacances! Saviez-vous qu'au bureau d'accueil touristique, vous pouvez vous procurer les guides touristiques de toutes les régions du Québec? Les préposées à l'accueil se feront un plaisir de vous donner les documents nécessaires à la préparation de vos vacances. Le bureau situé au 137, rue Michaud est ouvert tous les jours de 9 h à 17 h du 24 juin au 7 septembre. Profitez de la chance d'avoir à votre disposition un personnel qualifié pour vous suggérer des circuits intéressants dans notre région et ailleurs.

Parc Découverte Nature de Baldwin | 819.849.2677

Le parc est ouvert tous les jours de 10 h à 17 h. C'est un bel endroit pour passer une journée champêtre en famille. En plus de l'exposition « Histoire de pêche », on peut jouir de la beauté du site, visiter la pisciculture, l'une des plus modernes au Québec, nourrir les poissons et ensuite leur jouer un bon tour en les pêchant à la ligne. Invitation à la population de Coaticook, la dernière fin de semaine de juillet vous payez votre première prise et la deuxième est gratuite.

Harmonie de Coaticook | 819.849.7252

Le comité Harmonie-Voyage se prépare afin de recevoir la visite de cousins français cet été. En effet, du 30 juillet au 12 août, 40 personnes de la ville de Jallais viendront découvrir les beautés de notre région. Le volet Harmonie-Voyage organise depuis une quinzaine d'années des voyages d'échanges culturels avec des villes de différents départements français. En 2008, le premier séjour fut dans la ville de Jallais en Maine et Loire et le deuxième à St-Pierre en Chartreuse. En 2009, c'est maintenant au tour des Jalésiens de nous visiter et en 2010, ce sera celui des gens de St-Pierre. M. le maire de Jallais étant du voyage, la Ville de Coaticook sera l'hôte d'un repas d'accueil à l'arrivée du groupe. Par la suite, les visiteurs seront hébergés dans des familles qui se feront un plaisir d'organiser des visites de nos principaux attraits touristiques.

Urbanisme | 819.849.2721

La Ville de Coaticook s'est dotée d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin de mieux gérer la qualité de certaines interventions sur son territoire. Vu la revitalisation et l'amélioration du centre-ville grâce à ces initiatives mises en place dans le but de créer un nouveau dynamisme au centre-ville, et considérant que l'amélioration du cadre bâti et le développement d'une image renouvelée font partie de la revitalisation du centre-ville, il est devenu pertinent de modifier le « Champ d'application » afin d'intégrer les zones du centre-ville. Ce règlement sur les PIIA constitue un outil efficace pour encadrer les interventions sur le milieu bâti afin de s'assurer de la qualité de la conception et de l'intégration au milieu environnant. Consulter le service d'urbanisme pour plus d'information avant d'entreprendre des travaux sur vos édifices.

Prudence, bon été et belles vacances à chacun!



Monsieur Sylvain Véronneau

Conseiller aux dossiers reliés aux loisirs et aux sports

Loisirs d'été

Pour les loisirs d'été, notre équipe de coordination composée de Catherine Harvey, de Ghislain Lemay et d'Olivier Girondier ont suivi une formation au début du mois de juin portant, entre autres, sur les lois, les ratios enfants versus animateurs, etc.

Notre équipe de coordination donnera une formation aux 18 animateurs et aux trois accompagnateurs nouvellement embauchés. Cette formation se tiendra les 20 et 21 juin. La journée du 21 juin sera consacrée à la programmation des activités pour l'été.

Plus de deux cents jeunes sont inscrits aux loisirs d'été. On vous rappelle qu'ils se dérouleront du jeudi 25 juin au vendredi 14 août. Veuillez prendre note que le 1er juillet, il n'y aura pas d'activités.

Piscine

Nous allons procéder à l'achat de deux glissoires pour la piscine extérieure située au parc Laurence. Pour les amateurs de baignade, la piscine municipale ouvrira ses portes à compter du dimanche 21 juin. Durant les jours de semaine, la piscine est ouverte de 11 h à 20 h et la fin de semaine, les heures d'ouverture sont de midi à 20 h.

Tennis

Pour les amateurs de tennis, on vous rappelle que les terrains de tennis sont ouverts tous les jours jusqu'à 23 h que ce soit au parc du nord au parc Yvon Lemieux ou au parc Shurtleff.

Acti-Sports

L'acti-sport est fermé durant la période estivale.

Happening d'Inscription Automne-Hiver

Plusieurs personnes me demandent des informations concernant le happening d'inscription. Les dates prévues sont les vendredis 21 août de 19 h à 21 h et samedi 22 août de 9 h à 13 h. Les organismes qui ont confirmé leur présence sont : Hockey mineur de Coaticook, Acti-sports volet natation, le club de patinage artistique de Coaticook, les scouts de Coaticook, le club d'archers et le Bazar sportif animé par le centre d'actions bénévoles de la MRC de Coaticook. D'autres organismes devraient confirmer leur présence au cours des prochains jours.

Bibliothèque Françoise-Maurice : Livres « Coups de coeur » et nouvelles

COUPS DE CŒUR ADULTE

- Fascination | Stephenie Meyer
- Les Chevaliers d'Emeraude | Anne Robillard
- Des rêves plein la tête | Michel David
- La roue du temps | Robert Jordan
- Mémoires d'un quartier | Louise Tremblay-D'Essiambre

Bibliothèque Françoise-Maurice : 819.849.4013

50 ans et de plus en plus jeune!

Accessibilité accrue à Internet à la bibliothèque!

En effet, la Bibliothèque de Coaticook met désormais à la disponibilité de ses abonnés, trois postes informatiques pour l'accès à Internet.

En effet, grâce à une commandite de 2500,00 $ de la Caisse populaire des Verts-Sommets de l'Estrie, la bibliothèque a pu faire l'acquisition de deux ordinateurs supplémentaires, afin de répondre à la demande de ce service, qui ne cesse de croître depuis les dernières années.

L'accès à ces postes est gratuit pour ceux qui résident à Coaticook ou qui sont des abonnés payants, mais il en coûte 3,00 $ de l'heure pour les non-membres.

Par ailleurs, la bibliothèque offre un accès sans fil gratuit à tous et le signal est désormais accessible partout dans ses locaux.



Le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) a maintenant publié notre demande de licence de radio communautaire sur son site Web. La bonne nouvelle est que nous avons reçu un avis d'audition non comparaissant. Ce qui veut dire que la présentation de notre projet sur papier est assez complète et convaincante. Nous n'aurons pas à le défendre devant le CRTC, à moins d'opposition majeure. L'audition est fixée au mois de juillet, la demande déposée au CRTC s'appuie sur une étude sérieuse qui démontre la viabilité à long terme de la radio coopérative à Coaticook. Déjà plusieurs organismes ont appuyé le projet et même que certains l'ont inclus dans leur plan triennal des années à venir comme un outil essentiel.

La radio devrait diffuser tous les jours, 24 heures sur 24, incluant cinq heures d'animation professionnelle quotidienne et environ trois heures d'animation par des bénévoles. Il est important de savoir que le budget d'une radio communautaire est composé d'une subvention annuelle récurrente du provincial, d'activités de financement, de l'abonnement des membres et de 40 % de revenus publicitaires, contrairement à une radio privée qui dépend à 100 % de la publicité. Il sera très abordable pour le commerçant de la MRC de se faire entendre à travers toute la région. Radio Coaticook ne lésine pas avec la qualité du signal pour être bien entendu partout dans la Vallée de la Coaticook. La moitié du budget de démarrage est d'ailleurs consacré à l'émetteur qui devrait être situé sur le mont Goyette. Le conseil d'administration a le désir de rejoindre tous les gens de la région là où ils se trouvent, dans l'auto, au lac, au chalet, en montagne, dans les champs ou dans nos commerces.

Le conseil d'administration de Radio Coaticook est composé de Steve Proulx du Centre Jeunesse Emploi, Annick Wishnowsky du Centre d'Action Bénévole, Marc Boudreau du Pavillon des Arts, Yves Michaud de Promutuel, Caroline Benoît de la SADC, Raynald Drolet de Rues Principales et M. Réjean Audet, artiste animateur bien connu en ville! Radio Coaticook a choisi la forme coopérative afin de laisser les gens de la région avoir le contrôle sur leur propre radio. Se connaître, se reconnaître et se faire connaître! Voilà un slogan qui en dit long sur Radio Coaticook. Dans le meilleur des scénarios, nous espérons mettre en ondes nos premières émissions au printemps 2010, si, bien sûr, le CRTC nous accorde le privilège de diffuser partout dans la vallée.



Monsieur Raynald Drolet

Conseiller aux dossiers reliés au développement culturel et économique

---

D'importants travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout vont débuter le 22 juin pour se terminer le 21 août dans la rue Verret, de la même façon que nous avons refait la rue Sleeper en 2007 et la rue Orcutt en 2008. C'est donc au tour de la rue Verret de subir une cure de rajeunissement. Toutes les conduites ainsi que les branchements des résidences seront remplacés jusqu'à la ligne de propriété.

Beaucoup de gens nous demandent comment nous déterminons les priorités en matière de réfection des réseaux et des rues.

En 2006, un inventaire complet des réseaux d'aqueduc, d'égouts pluviaux et domestiques ainsi que de l'état des structures de rues et de chaussées a été réalisé.

Cette étude avait pour but d'élaborer un plan d'intervention dressant la liste des travaux à réaliser prioritairement, selon une liste de critères d'évaluation des items comme l'âge des conduites, les matériaux, le nombre de bris dans les dernières années, etc.

Ce plan d'intervention a été soumis au ministère des Affaires municipales, et c'est de cette façon que nous pouvons obtenir des subventions, dans le cadre de certains programmes comme le retour de taxes d'accises sur l'essence.

Nous travaillons déjà sur la préparation des plans et devis pour les prochains travaux en 2010 en suivant toujours la liste des priorités. C'est donc une portion de la rue Main, à l'est du neuvième rang, qui a été ciblée.

Pour ce qui est des travaux d'entretien effectués par le service des travaux publics, la saison bat son plein et nous commencerons bientôt des travaux d'amélioration de la rue du Manège Militaire.

Nous remercions la population pour leur patience et leur collaboration autour de nos chantiers.

Nous désirons, par le fait même, souhaiter une saison estivale remplie de soleil et de bon temps à tous les citoyens.



Monsieur Lionel Giroux

Conseiller aux dossiers reliés aux travaux publics, les forêts et l'agriculture

---

Dernièrement, le Conseil des sports et loisirs de l'Estrie décernait un prix à ses récipiendaires 2009 pour la vignette Famille qui confirme la facilitation de l'accès aux activités pour celles-ci. À Coaticook, quatre entreprises et lieux ont été identifiés à savoir : Menthe Fraîcheur – Atmosphère et SPA, le Musée Beaulne, le Parc de la gorge de Coaticook et le Parc Découverte nature. Je tiens à féliciter les quatre récipiendaires 2009.

En ce qui a trait à l'information transmise à l'intérieur du Relief précédent, un des articles démontrait le type de clôture et barrure autour d'une piscine afin d'être en règle avec le règlement de la Ville. Il est aussi essentiel que la surveillance parentale soit requise en tout temps afin d'éviter des fins tragiques pour nos jeunes.

Au congrès de l'Union des Municipalités, j'ai pris connaissance de guides intéressants : « Ma ville en toute confiance », qui s'avère un bel outil pour rendre l'aménagement des lieux publics sécuritaire, puis « Pour moi, une gang c'est… », étant un programme de prévention du phénomène de gangs de rue. « Loisirs intergénérationnels » pour sa part, est un document qui démontre quelles installations peuvent être faites dans nos parcs afin de favoriser la cohabitation intergénérationnelle. Un atelier auquel j'ai assisté traitait de l'importance d'avoir un travailleur de rue dans une municipalité. Voilà plusieurs sujets qui alimenteront le nouveau comité famille qui sera formé cet automne.

Pour ce qui est de la demande de subvention que nous attendons du Ministère de la Famille et des aînées, une réponse sera rendue en octobre, la Ville sera requalifiée à cette période afin d'être admissible à une telle subvention. Nous sommes tenus d'attendre cette réponse avant d'amorcer nos travaux de révision.

Comme ce Relief est le dernier avant les vacances d'été, je tiens à vous souhaiter bonnes vacances et un bel été à tous!



Monsieur Gaétan Labelle

Conseiller aux dossiers de la sécurité publique, des finances et de la famille

---



NOUVELLE TRAVAILLEUSE DE MILIEU

Je me présente, Guylaine Lebreux, nouvelle travailleuse de milieu (rue). Mon rôle est d'écouter et de supporter les gens lorsqu'ils vivent des situations contraignantes. Si je ne suis pas capable seule, de répondre aux besoins des personnes en détresse qui s'adressent à moi, je les dirige vers un endroit ou auprès de quelqu'un qui pourra lui donner un coup de main. Lorsque vous me rencontrez dans la rue ou ailleurs, venez me voir, je me ferai un plaisir de vous jaser et, peut-être vous aider (si vous le voulez bien). Au plaisir de vous croiser dans les rues de Coaticook!

T. : 819.823.2578
C. : guylainetr@hotmail.com

- **Urgence détresse :** 819.563.2572 (jour) 819.823.9006 (soir)
- **Info santé :** 811
- **Maison Jeunesse :** 819.821.1999 (18 ans et -)
- **Auberge du Cœur Source Soleil :** 819.563.1131 (18-30 ans)
- **J.E.V.I. :** 819.564.1354
- **Aide juridique :** 819.563.4721
- **Centre Action Bénévole :** 819.849.7011

Division : service de protection incendie

Votre sécurité est notre priorité

La prévention incendie, Faut y penser!

Juin étant le mois de la prévention des incendies, la municipalité vous invites à être prévoyant!

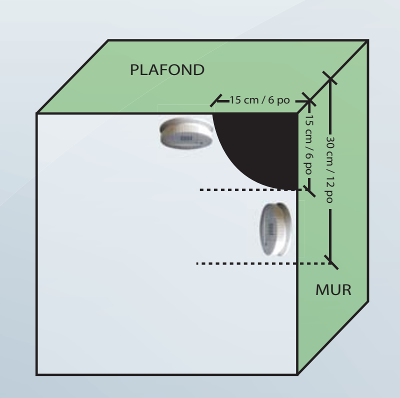
Veuillez prendre connaissance de ces quelques conseils de prévention

Pour toute information contactez votre municipalité

Au plaisir de vous rencontrer
Votre service incendie local

L'AVERTISSEUR DE FUMÉE

Installez-le au bon endroit …



… à proximité des chambres, au plafond ou au mur.

Au plafond
Il doit se trouver à plus de 15 cm (6 po) d'un mur.

Au mur
Il doit se trouver entre 15 cm (6 po) et 30 cm (12 po) du plafond

Fini les alarmes non fondées…

Suite à une alarme causée par la cuisson ou l'humidité, ventilez l'avertisseur et ouvrez une fenêtre donnant à l'extérieur.
(dans les immeubles à logements, ne pas ouvrir la porte du corridor commun.)



Quoiqu'il arrive, ne retirez jamais la pile de l'avertisseur.

Si le seul endroit pour installer votre avertisseur est près de la cuisine ou de la salle de bain, il faudrait opter pour un avertisseur de type photoélectrique.
(informez-vous auprès de votre fournisseur)



Mettez-le à l'essai…

Une fois par mois, appuyez sur le bouton d'essai de l'avertisseur, qu'il soit électrique ou à pile.

S'il ne fonctionne pas, remplacez-le.

La durée de vie d'un avertisseur varie entre 5 et 10 ans.
Consultez les recommandations du manufacturier.

Ces petits gestes pourraient vous sauver la vie.

Objets dangereux

Ne pas laisser des allumettes à la portée des enfants.

Ne pas laisser sans surveillance des appareils électriques chauffants et des objets sur la cuisinière.



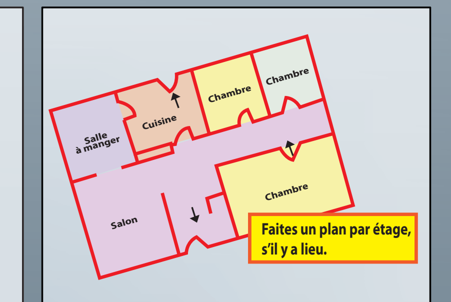
Frire dans des appareils homologués

Sorties d'urgence…

Maintenez en tout temps, été comme hiver, libres de tout obstacle, vos sorties, vos corridors, vos escaliers et vos balcons… (jouets , souliers, meubles, neige)



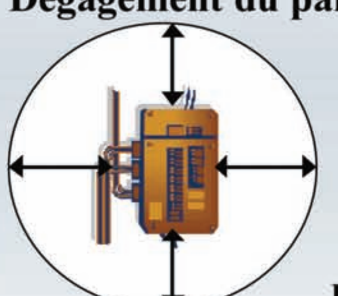




Préparez un plan d'évacuation et pratiquez-le en famille.

En cas d'urgence, vous saurez quoi faire.

Dégagement du panneau électrique



Toujours maintenir un dégagement d'un mètre (3pi) devant le panneau et de chaque côté de celui-ci.

En cas de besoin, il sera accessible.

Avant de disposer de vos cendres …



Assurez-vous qu'elles soient complètement refroidies.

Pour ce faire, remuez-les et approchez lentement le revers de votre main pour en vérifier la chaleur.

Ne les entreposez jamais à l'intérieur.

Attention au propane !

Le mauvais fonctionnement d'un appareil alimenté au gaz propane peut occasionner la production de monoxyde de carbone. Un cylindre de propane **doit toujours** se trouver à l'extérieur du bâtiment. Ce qui signifie :
Pas dans le sous-sol,
Pas dans le cabanon,
Pas dans le garage.

Où est le vôtre ?



Division Voirie : quelques révisions en matière de lois

Travaux de remblai

Si vous procédez à des travaux de remblai sur votre terrain, vous devez les exécuter conformément aux lois et règlements en vigueur relativement à ce type de travaux. Le site se doit d'être nivelé et vous devez le maintenir propre. Lors du transport de matériaux de remblai, s'il y a un déversement sur la voie publique, ceci constitue une nuisance. Tout fonctionnaire ou employé municipal qui constate qu'une personne a contrevenu au présent article peut vous aviser de procéder au nettoyage des lieux.

À défaut de se conformer à l'avis donné par cette personne, ledit officier peut prendre les mesures nécessaires pour faire nettoyer les lieux aux frais du contrevenant.

Dans le but d'éviter tout problème, prenez le temps de communiquer avec les ateliers municipaux afin de les informer de votre démarche.

Nourrir les oiseaux sur une place publique ou privée

Nous vous rappelons qu'il est interdit de nourrir les oiseaux sur une place publique ou privée située sur le territoire de la Ville, que ce soit les canards, les goélands, les bernaches du Canada ou tout autre oiseau nuisible. L'avis vise particulièrement les alentours du Lac Lyster.

Merci de votre collaboration.

Division Infrastructure : eau potable et signalisation

Eau potable

En cette belle saison, l'eau potable étant très sollicitée, nous vous recommandons de l'utiliser de façon limitée et intelligente. À moins d'un avis public, vous pouvez utiliser l'eau potable en provenance de l'aqueduc municipale aux fins d'arrosage, quoiqu'il existe plusieurs pratiques pour récupérer l'eau de pluie et ainsi pouvoir utiliser cette eau pour vos pelouses, jardins, fleurs, végétaux ou lavage des véhicules. Plusieurs sites sur Internet pourront vous informer sur les pratiques courantes et diverses. Il existe même des « récupérateurs de pluie ». Quant aux nettoyages de vos entrées d'autos, nous vous recommandons d'utiliser un balai.

Lorsqu'une pénurie d'eau a lieu ou est appréhendée, la Ville peut émettre un avis public interdisant pour une période déterminée l'utilisation de cette eau potable. Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du règlement relatif à l'utilisation de l'eau commet une infraction et est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 600,00 $.

Signalisation

Les chantiers de construction comme partout ailleurs poussent comme de la mauvaise herbe en saison estivale.

Nous vous demandons d'être attentifs et vigilants lorsque vous rencontrerez la signalisation desdits travaux routiers. C'est important pour votre sécurité et celles de nos employés municipaux.



Que votre évènement soit écoresponsable!

Rédigé par :
Ayéfouni Orounla Onouadjé | Écoconseiller de la Ville de Coaticook

Depuis l'adoption de la Loi sur la qualité de l'environnement en 1972 et de la Politique de gestion des matières résiduelles de 1998-2008, le Québec s'est engagé pour la sauvegarde de l'environnement. Aussi les municipalités qui le composent s'efforcent à travers leur plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) d'atteindre les objectifs fixés par cette politique dans la récupération de celles-ci.

Nul ne doute de la diminution progressive de la quantité des ressources naturelles disponibles pour satisfaire aux besoins de l'humanité. À cet effet, des séances d'information et de sensibilisation sur les problématiques environnementales sont organisées afin d'amener les citoyennes et les citoyens non seulement à réduire leur consommation, mais aussi à bien la gérer en donnant une seconde vie aux matières résiduelles.

Malgré tous les efforts qui sont mis en place par les municipalités pour assurer une gestion écologique des matières résiduelles dans la préservation et la protection de l'environnement, il est déplorable de constater qu'au cours des évènements que ces matières ne soient pas gérées adéquatement. Et elles continuent par prendre le chemin de l'enfouissement sans aucun triage de celles-ci à la source.

À cet effet, il est proposé aux organisateurs des différents évènements, à suivre simplement cette démarche en trois étapes qui leur permettra de donner une seconde vie à nos matières résiduelles et ainsi minimiser leur enfouissement.

Avant l'évènement, il faut effectuer les actions suivantes :

- Bien planifier l'évènement en définissant ses objectifs, surtout ceux environnementaux;
- Former tous les membres de l'équipe dirigeante de l'évènement sur la gestion des matières résiduelles;
- Responsabiliser un membre de l'équipe qui s'occupera de la gestion des déchets;
- Recruter le personnel bénévole (par exemple, la brigade verte) pour assister les participants, les visiteurs, etc.

Pendant l'évènement, il urge d'agir rapidement à :

- Placer les bacs ou les îlots de récupération à des endroits stratégiques de l'évènement;
- Bien étiqueter les bacs ou les îlots de récupération par des pictogrammes de récupération des matières résiduelles;
- Former les participants, les visiteurs dès leur arrivée à faire le triage des matières résiduelles.

Et enfin, après l'évènement, il faut faire le bilan environnemental de l'évènement afin de tirer les leçons du succès ou de l'échec environnemental de l'évènement pour les prochaines occasions et d'encourager les bénévoles.

Prenons soin de notre planète, car elle ne nous appartient pas!

Source : Organiser un évènement éco responsable, http://www.congresmtl.com



TRAVAUX PUBLICS : OUVERTURE DE POSTE

VILLE DE Coaticook

JOURNALIER

La Ville de Coaticook requiert les services d'une personne polyvalente pour occuper un poste de journalier.

Le candidat devra avoir de l'expérience dans le domaine de la menuiserie, construction ou rénovation. Il doit aussi être autonome et avoir les habiletés requises pour effectuer toutes tâches connexes aux travaux publics. Le poste disponible est sur une base temporaire de 5 à 7 mois par année et est susceptible de devenir permanent au cours des prochaines années. Le candidat doit détenir un permis de conduire de classe 3 ou s'engager à l'obtenir dans les meilleurs délais possible. Il doit aussi posséder une carte de sécurité sur les chantiers de construction. Il doit également détenir un diplôme de 5e secondaire ou l'équivalence.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse mentionnée ci-dessous avant le 26 juin 2009, 12 h. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement et nous communiquerons seulement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.

Postuler à :
Ville de Coaticook
77, avenue de la Gravière
Coaticook (Québec)
J1A 3E5

La Ville de Coaticook souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.

CALENDRIER D'ÉTÉ 2009 À CONSERVER

//////// DÉJÀ EN COURS

3 MAI AU 5 JUILLET
Ouverture de 10 h à 17 h
Hommage à la vie rurale
Au Musée Beaulne
www.museebeaulne.qc.ca

17 MAI AU 23 AOÛT
Ouverture de 10 h à 17 h
Costumes farfelus
Au Musée Beaulne
www.museebeaulne.qc.ca

>>>>>>>> JUIN

21 JUIN
Dès 15 h
Femmes au cœur du monde (Chants)
Chez les amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette
www.amisdupatrimoine.qc.ca

23 JUIN
Dès 17 h
Fête nationale
Au parc de la gorge-de-Coaticook
www.gorgedecoaticook.qc.ca

IIIIIIII JUILLET

LES 1ers, 8, 15, 22 ET 28 DE JUILLET
De 14 h à 16 h
Plaisirs des thés
Au Musée Beaulne
www.museebeaulne.qc.ca

1er JUILLET
De 10 h à 17 h
Fête du Canada
Au lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent
www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/stlaurent

4 JUILLET
Dès 20 h
Nathalie Renault
Chez les amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette
www.amisdupatrimoine.qc.ca

5 JUILLET
À 14 h et 15 h 30
Flavie Jazz et Tralala
Au lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent
www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/stlaurent

8 JUILLET
Heure indéterminée
Tournoi de golf de la MRC de Coaticook
Au Club de golf de Coaticook
www.mrcdecoaticook.qc.ca

12 JUILLET
À 14 h et 15 h 30
Deux violons, de père en fille
Au lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent
www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/stlaurent

12 JUILLET AU 13 SEPTEMBRE
Ouverture de 10 h à 17 h
Franҫis Favreau, artiste pluriel
Au Musée Beaulne
www.museebeaulne.qc.ca

19 JUILLET
À 14 h et 15 h 30
Yves Hélie, Aurèle Lacroix et Marie-Jeanne Brousseau
Au lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent
www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/stlaurent

24 AU 26 JUILLET
Voir programmation sur le site Internet pour les heures
Shazam Fest
À Ways Mills
www.shazamfest.com

25 JUILLET
En soirée
La tête dans les étoiles
Au sommet du mont Hereford
www.st-hermenegilde.qc.ca

26 JUILLET
À 14 h et 15 h 30
Druzkovka
Au lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent
www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/stlaurent

<><><><> AOÛT

1er ET 2 AOÛT
De 11 h à 19 h et de 10 h à 16 h le lendemain
Week-end des saveurs
Au lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent
www.produitsdelaferme.com

1er ET 2 AOÛT
De 11 h à 16 h 30
Magie pour tous
Au verger Le Gros Pier
www.grospierre.com

6 AOÛT AU 9 AOÛT
Programmation à venir
Exposition Vallée de la Coaticook
Coaticook
www.expositionvalleedelacoaticook.com

9 AOÛT
À 14 h et 15 h 30
Frank Sears, Lise Beauchemin et Sébastien Deshaies
Au lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent
www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/stlaurent

13 AOÛT
Dès 14 h
Ian Fournier chante Nelligan
Chez les amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette »
www.amisdupatrimoine.qc.ca

13 AOÛT
Dès 14 h
Conférence « la passion de nos saveurs » avec Nadine Boutin
Chez les amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette
www.amisdupatrimoine.qc.ca

14 AOÛT
De 13 h à 23 h
Happening de Rue 2009
Au Planchodrome du parc Laurence
www.mrcdecoaticook.qc.ca

15 AOÛT
Programmation à venir
Coaticook auto-moto show
Au centre-ville de Coaticook
www.coaticookautomotoshow.com

16 AOÛT
À 14 h et 15 h 30
À Voix Basses
Au lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent
www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/stlaurent

16 AOÛT
De 9 h à 17 h
Exposition de voitures anciennes
Au parc récréatif de Compton
Compton
www.compton.ca

21 AOÛT
Heure indéterminée
Tournoi de golf de Coaticook
Club de golf de Coaticook
www.ccircoaticook.ca

22 ET 23 AOÛT
Voir programmation sur le site Internet pour les heures
Raid Jean Davignon
East Hereford
www.coupenvcloutier.com

23 AOÛT
À 14 h et 15 h 30
Homebrew Dixieland
Au lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent
www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/stlaurent

30 AOÛT
À 14 h et 15 h 30
Zikak Trio
Au lieu historique national du Canada Louis-S.-St-Laurent
www.pc.gc.ca/lhn-nhs/qc/stlaurent

30 AOÛT AU 25 OCTOBRE
Ouverture de 10 h à 17 h
Sculpture en Estrie
Au Musée Beaulne
www.museebeaulne.qc.ca

<<<<<<<< SEPTEMBRE

5 ET 6 SEPTEMBRE
De 10 h à 17 h
Artistes dans les sentiers
Parc de la gorge-de-Coaticook
www.gorgedecoaticook.qc.ca

11 SEPTEMBRE
Dès 20 h
Conférence « le frère Marie-Victorin et l'Odyssée de la Flore laurentienne par Lucie Jasmin »
Chez les amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette
www.amisdupatrimoine.qc.ca

11 AU 13 SEPTEMBRE
Heure indéterminée
Fête des récoltes
À St-Malo
www.tourismecoaticook.qc.ca

20 SEPTEMBRE AU 23 NOVEMBRE
Ouverture de 10 h à 17 h
Le mouvement
Au Musée Beaulne
www.museebeaulne.qc.ca

25 AU 27 SEPTEMBRE ET LE 4 OCTOBRE
Heure indéterminée
Les Comptonales
Dans la MRC de Coaticook
www.comptonales.com

Note : il est probable que le calendrier ne présente pas toutes les activités et les événements qui se passeront cet été dans la région de Coaticook, si vous souhaitez ajouter votre événement pour l'année prochaine, veuillez nous en aviser à cette adresse courriel : commentaires@ville.coaticook.qc.ca

BON ÉTÉ À TOUS!

Un été bien meublé au Musée Beaulne

La saison estivale sera de très belle facture au Musée Beaulne. Période la plus achalandée de l'année, elle s'articulera aussi bien autour de quelques nouveautés que d'activités saisonnières bonifiées. L'exposition « De l'art à la nature, des fleurs pour Abby », de Francis Favreau.

Francis Favreau est un artiste multidimensionnel de la région de Coaticook, qui viendra se réapproprier son Musée pour y faire montre de son talent artistique et de son humeur communicative. « De l'art à la nature, des fleurs pour Abby » est à la fois une mini rétrospective de l'ensemble de son œuvre et un hommage à un être cher. Le vernissage aura lieu le 12 juillet de 14 h à 16 h et l'exposition se poursuivra jusqu'au 13 septembre.

Pour Francis Favreau, l'aventure spirituelle est très importante, tout autant que le côté tangible et pratique pour communiquer. Idées-formes, archétypes, interconnexion, il porte attention aux qualités des échanges entre les gens, les gens et les matériaux et les matériaux entre eux. Ceci donne lieu à un dessin, une peinture, une sculpture, une affiche, une machine, etc., signe de la polyvalence de son œuvre inspirée par la nature. Gagnant sa vie, en partie, grâce à la fabrication d'enseignes d'art sculptées dans des matériaux nobles, il fait également de « l'art populaire » en s'efforçant de créer une symbiose entre la tradition, le client et le matériau. Il a par ailleurs dessiné ses images de fleurs en 2008 pour impressionner une botaniste qu'il aimait. Elles sont toutes aériennes, fabriquées avec détail et le plus fidèlement possible; il a utilisé le format Kakémono des Japonais pour le style et l'espace.

« Je considère que la nature est notre plus grande enseignante, et que les inventions de la nature sont infiniment plus complexes que celles de la technologie des humains », déclare-t-il, pour résumer sa philosophie.

Le corpus de l'exposition sera composé d'une quarantaine de peintures et de sculptures qui s'offriront au public pour le plus grand plaisir des amoureux de l'Art.



23 JUIN

17 h :
- **Jeux gonflables**
- **Animation pour enfants**
- **Balade en calèche**
- **BBQ à saveur régionale**

19 h : Marche de la fierté des québécois

19 h 30 :
- **Daniel et Martin Thibault**
- **Lancement chanson thème**
- **Feu d'artifice**

22 h : Denfer et les Satanées Valseuses

24 JUIN

11 h : Messe en plein air et repas collectif
(parc Laurence — secteur des aînés)


Dominic Paquet, auteur-compositeur chanson thème

Photo : Stéphanie Chouinard



Le code de conduite d'un écotouriste

Source : bonjourquebec.com

Le code de conduite de l'écotouriste vise à encadrer le comportement des visiteurs en suggérant des comportements à adopter et à éviter. Il vise non seulement à limiter les effets négatifs de la présence humaine dans le milieu naturel, mais aussi à accentuer la protection du patrimoine naturel et culturel. Le présent code s'inspire du document de l'ÉcoRoute de l'information de l'Union québécoise pour la conservation de la nature. Il s'adresse aux visiteurs de toutes provenances qui pratiqueront des activités écotouristiques et fréquenteront des sites naturels.

L'écotouriste…

1. Prépare son voyage avant de partir

- En s'adressant de préférence à un promoteur d'activités ou à une entreprise qui applique un code de bonnes pratiques ou des règles de base visant à minimiser les impacts environnementaux.
- En s'adressant de préférence à un promoteur d'activités ou à une agence de voyages qui offre une session de préparation à l'utilisation des lieux et des installations et à une pratique des activités respectueuse de l'environnement.
- En s'informant sur le milieu naturel et les valeurs culturelles de la destination.
- En adaptant son comportement et son code de conduite au milieu naturel visité.

2. Respecte les règlements

- En ne pénétrant pas dans des zones interdites au public.
- En respectant la signalisation.
- En avertissant les promoteurs, les autorités ou les visiteurs concernés de toute dérogation à la réglementation reliée au milieu naturel et culturel.

3. Respecte la faune, la flore et leur habitat

- En se déplaçant dans le calme afin de ne pas perturber le milieu naturel.
- En se tenant à une distance respectable des animaux pour ne pas les déranger.
- En ne nourrissant pas les animaux.
- En ne modifiant pas l'habitat naturel.
- En ne pénétrant pas dans les zones de concentration animale : sites de nidification ou de frai, aires de confinement ou d'hivernage, etc.
- En ne prélevant aucun artefact ou organisme ou partie d'organisme végétal ou animal.
- En n'achetant aucun animal ou végétal ayant le statut d'espèce menacée ou vulnérable ni des produits fabriqués à partir de ces animaux ou végétaux et dont le commerce est interdit par la loi.
- Pour éviter toute dégradation du milieu, l'écotouriste fait un choix judicieux de son aire de marche et de repos.

4. Réduit ses impacts sur l'environnement

- En adoptant des comportements qui réduisent tous les types de pollution chimique, biologique, visuelle (vandalisme, graffitis), olfactive et sonore.
- En favorisant les activités en petits groupes, qui exercent moins de pression sur l'environnement.
- En prenant conscience des impacts de ses activités sur l'environnement visité.
- En maintenant les équipements motorisés en bon état.
- En favorisant l'utilisation d'équipements peu ou non polluants.
- En utilisant des produits durables, biodégradables et renouvelables.
- En déposant toujours ses déchets dans les lieux prévus à cet effet.
- En favorisant des moyens de transport qui ne nuisent pas ou qui nuisent peu à l'environnement.

5. Respecte le milieu humain

- En valorisant les particularités des individus et de la communauté visitée.
- En respectant les coutumes et les traditions des gens visités et leurs différences culturelles.
- En étant ouvert à l'acquisition de nouvelles connaissances.
- En contribuant au bien-être économique des communautés locales par l'acquisition de leurs produits et services.
- En respectant la vie privée et la propriété d'autrui.
- En adaptant son comportement et son code de conduite au milieu humain visité.
- En adoptant un comportement respectueux envers les autres visiteurs.

Évitez le vol en votre absence!

Imaginez le scénario : vous rentrez chez vous en pleine forme après avoir profité de quelques jours de vacances à l'extérieur de votre domicile. En entrant, vous constatez bien vite que vous avez eu la désagréable visite d'un voleur. Afin de vous aider à partir en vacances l'esprit tranquille, voici quelques conseils :

Sécurisez les accès :

- Verrouillez bien vos portes et fenêtres N'oubliez pas la porte-patio.
- Débranchez le système d'ouverture automatique du garage et/ou barrez la porte du garage de l'intérieur.
- Activez le système d'alarme s'il y a lieu.
- Installez des détecteurs de mouvements ou un éclairage de nuit en avant et en arrière de votre domicile. Si l'éclairage de nuit n'est pas contrôlé pas minuterie ou œil magique, évitez de le laisser allumé 24 heures sur 24.
- Fermez la remise à clé.

Donnez l'impression que la maison est habitée :

- Assurez-vous qu'une minuterie a été programmée pour les lumières habituellement utilisées en soirée, ainsi que pour la radio et/ou la télévision.
- Gardez les rideaux et stores dans la même position que lorsque vous êtes à la maison.
- Invitez un voisin à garer sa voiture dans votre entrée ou face à la maison.
- Réglez la sonnerie du téléphone au plus bas ou encore utilisez le service de renvoi d'appel qui acheminera vos appels chez la personne de votre choix. Ne mentionnez pas sur votre répondeur que vous êtes absents et encore moins la durée de votre absence.

Ne tentez pas d'éventuels voleurs :

- Rangez les objets de valeur et documents importants en lieu sûr (ex. : coffret de sûreté).
- Gravez votre nom sur vos objets précieux ou qui se volent facilement comme les appareils électroniques.
- Déplacez hors du champ de vision des fenêtres les objets qui pourraient être intéressants pour les voleurs.
- Sur votre terrain, rangez échelle, poubelle, chaise ou tout autre objet pouvant faciliter l'accès à votre maison.
- Taillez les arbustes et arbres de façon à dégager les portes et fenêtres.

Faites participer votre entourage

- Informez un voisin, parent ou ami de votre départ. Laissez-lui votre itinéraire, date de retour et un numéro de téléphone où vous rejoindre en cas d'urgence.
- Demandez à un voisin de cueillir le courrier, journaux et circulaires. Si vous vous absentez pendant une longue période, faites retenir votre courrier au bureau de poste et annulez la livraison de votre journal.
- Si vous laissez des animaux, assurez-vous que quelqu'un viendra s'occuper d'eux. Entendre un chien aboyer de façon constante intrigue et attire l'attention.
- Demandez à un voisin de voir à l'entretien de votre terrain (tondre le gazon et placer, face à votre résidence, les bacs pour la collecte des ordures).

Habituellement, il n'est pas difficile de trouver quelqu'un qui pourra vous rendre ces quelques services et du même coup effectuer une surveillance globale de votre résidence. Bien souvent, à votre retour, vous serez sollicité à faire de même.

Finalement, il faut garder en tête que lorsqu'on s'absente notre maison doit donner l'impression d'être habitée. Ces derniers conseils sont également ajustables, tout dépendamment de la durée de votre séjour à l'extérieur. Les voleurs n'attendent qu'une occasion, ne la leur donnez surtout pas.

Sur ce, passez un bel été et de belles vacances!

Agente Félicité Leao
Sûreté du Québec
MRC de Coaticook





QUELQUES ORGANISMES

Cercle des Fermières St-Edmond
Jacqueline Matte
269, rue des Jonquilles
Coaticook (Québec) J1A 3E8
819.849.4652

Cercle des Fermières St-Jean
Marcelle Brière
2015, chemin Moreau
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0
819.849.4796

Cercle des Fermières St-Marc
Éliette Ross
250, rue Kérouac
Coaticook (Québec) J1A 1A4
819.849.4940

A.F.E.A.S. de Barnston
Gaby Lévesque Guay
93, chemin Ménard
Coaticook (Québec) J1A 2S5
819.849.3788

Cercle « Les Châtelaines »
Rachelle Duclos, présidente
214, rue du Magor
Deauville (Québec) J1N 4A2
819.868.6656

Cercle des Filles d'Isabelle
Ginette Lebel, régente et France Montreuil, vice-régente
18, rue Gendreau
Coaticook (Québec) J1A 2N1
819.849.9685 ou 819.849.6918

Centre local de Développement de la Région de Coaticook
Marjorie Tyroler, directrice générale
Jacques Ferland , président Corporation
14, rue Adams, bureau 301
Coaticook (Québec) J1A 1K3
819.849.7014
cld@cldmrcdecoaticook.qc.ca

Chambre de Commerce et d'industrie de la Région de Coaticook
Sonia Montminy, présidente
Catherine Hogues, directrice générale
150, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B3
T. 819.849.4733
ccirc@abacom.com

Rues Principales
Julie Favreau
150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B3
819.849.9677
cvcoaticook@videotron.ca

Ville et villages d'art et de patrimoine du Québec
Shirley Lavertu, agente de développement Culture et Patrimoine
150, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B3
819.849.2721
shirleylavertu@ville.coaticook.qc.ca

Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de Coaticook
Steve Proulx
14, rue Adams, Bureau 303
Coaticook (Québec) J1A 1K3
819.849.0440
sproulx@cjemrcdecoaticook.qc.ca

SADC
Johanne Beaudin
38, rue Child, suite 140
Coaticook (Québec) J1A 2B1
T. 819.849.3053
sadccoat@videotron.ca

Acti-Bus
Jocelyne Gagnon
819.849.3024

Service de transport interurbain de la MRC de Coaticook
Jocelyne Gagnon
819.849.3024

Popote Roulante
Nathalie Beaudry
819.849.7011
salimentaires@cabmrcdecoaticook.org

Ligue la Leche
819.823.7344

Bassinette et Layette
Rose-Ange Hébert
819.849.3342

Clinique des Jeunes
Francine Therriault
819.849.4825, poste 5027

Comité Alcool & Drogue
819.849.9102, poste 1902

Fondation du CSSS de la MRC de Coaticook
Normand Morin
819.849.7931

Service de loisir et de bénévolat du CSSS de la MRC de Coaticook
Serge Rheault
819.849.9102, poste 1125

Association des Personnes Handicapées de la MRC de Coaticook
Sonia Côté
819.849.4949
aphcoaticook@aira.com

C.P.E. Entre-Amis (garderie)
Martine Vachon
33, rue St-Jacques Sud
Coaticook (Québec) J1A 2N6
819.849.6001

C.P.E. L'Enfantillage (garderie) Marie-Pier Doucet
420, rue Merrill
Coaticook (Québec) J1A 1X5
819.849.7403

C.P.E. Les Trois Pommes
Guylaine Lamothe
819.835.0276

Club de Chasse et Pêche de Coaticook
Guy Tanguay
400, rue Ste-Anne
Coaticook (Québec) J1A 1H3
819.849.3461

Club de la Rivière
François Vanasse
511, chemin du Rang 10
Coaticook (Québec) J1A 2S1
819.849.2068

Vélo de Montagne
Renald Jr Sage
545, rue Kennedy
Coaticook (Québec) J1A 2X1
819.849.7575

Club QUAD Estrie-Sud inc.
Bruno Côté
C.P. 292
Coaticook (Québec) J1A 2T7
819.837.2975

La Fondation des lacs & rivières du Canada
Jacques Houle
116, rue Wellington
Coaticook (Québec) J1A 2H7
T. 819.849.6371

Coatic'Art (regroupement d'artistes de la Vallée de la Coaticook)
Bertrand Thibeault
107, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B2
T. 819.849.7071

Association des propriétaires du Lac Lyster
Marie-Claude Gagnon
169, chemin Allard
Coaticook (Québec) J1A 2S4
T. 819.849.4679

Note : il est possible que la liste des organismes ne soit pas à jour, si c'est le cas, veuillez nous faire parvenir les changements à cette adresse courriel : commentaires@ville.coaticook.qc.ca

BOTTIN

HÔTEL DE VILLE

- **Directeur général : Robert Taylor**
- **Trésorier et DGA : Roger Garceau**
- **Assistant-trésorier : Bruno Bélisle**
- **Greffière : Maître Caroline Thibault**
- **Greffière de la cour : Claudine Perreault**
- **Responsable de l'urbanisme : Jean Chartier**

Téléphone : 819.849.2721
Télécopieur : 819.849.9669

SÛRETÉ DU QUÉBEC DÉTACHEMENT COATICOOK

Téléphone :
819.310.4141
819.849.4813 (administration)
Télécopieur : 819.849.3134
Site Internet : surete.qc.ca

SERVICE DE PROTECTION INCENDIE DE COATICOOK

Téléphone : 819.849.2688
Pour toute urgence : 911

ATELIERS MUNICIPAUX

- **Directeur des services extérieurs : Simon Morin**

Chefs de division :

- **Voirie : Jean Gagnon**
- **Infrastructures : Jean Leclerc**
- **Parcs, bâtiments et espaces verts : Jean-Yves Roy**
- **Hydro-Coaticook : Sylvain Breault**

Téléphone : 819.849.6331
Télécopieur : 819.849.9472

Division : Parcs, Bâtiments et espaces verts

Matières résiduelles

Bonne nouvelle pour nos jardiniers. Un nouvel arrivage de compost a fait son apparition sur l'avenue de la gravière. Rechercher l'enseigne « compost » sur le terrain de la Ville sur le même côté que les ateliers municipaux. Il sera disponible le samedi 20 juin de 8 h à 12 h.

Comme annoncé dans le dernier Relief, il y aura une deuxième collecte de gros rebuts qui se tiendra le 3 et 4 juillet prochain. Pour ne pas manquer cette collecte, nous vous invitons à déposer vos gros rebuts le jeudi 2 juillet après 19 h. Actuellement, il s'agit de la dernière collecte de l'année pour les gros rebuts.

Quelques rappels :

- **La collecte du 24 juin sera répartie entre le 25 et 26 juin.**
- **La collecte du 1er juillet sera répartie entre le 2 et 3 juillet.**
- **Comme il n'y a pas d'horaire défini, nous vous invitons à déposer vos déchets le 24 juin et le 1er juillet après 19 h.**

En tout temps, chaque propriétaire est responsable de ses déchets jus-qu'au moment de la cueillette. Vous devez vous assurer qu'ils demeurent dans un état adéquat pour la cueillette. L'entrepreneur n'est pas tenu de ramasser les déchets qui se retrouvent au sol suite à un bris de sacs de plastique causé par un animal. Nous vous recommandons fortement de vous procurer une poubelle avec un couvercle ou un bac noir.

Parcs

Nous avons procédé à la mise en place d'un trottoir asphalté sur le terrain des loisirs d'été de Coaticook (parc Laurence). Il est maintenant plus facile de se rendre au module de jeu pour les personnes à mobilités restreintes.

Les terrains de tennis sont maintenant en service tous les jours de 8 h à 23 h.

Les amateurs de natation se donneront rendez-vous à la piscine municipale à partir de dimanche 21 juin à 12 h. La plage du Lac Lyster ouvrira le mardi 23 juin dès 10 h. Les sauveteurs comptent sur votre collaboration pour le respect des règles à suivre près d'un plan d'eau.

Profitez bien de nos installations sportives et récréatives cet été!

